



ORGANISME DE FORMATION  
Déclaration d'activité n° 53350644135  
Certificat Qualiopi n° 2101081.1

**Certificat de Qualification professionnelle – Moniteur Arts Martiaux**  
Formation certifiante de niveau 3- [fiche RNCP n°39116](#)

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

**BLOC 1 :** Préparation et animation de cycles de séances d'initiation, d'apprentissage en Judo.

**BLOC 2 :** Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.

**BLOC 3 :** Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

**INSCRIPTION**

[Dossier téléchargeable](#)

Date limite d'inscription : **1<sup>er</sup> décembre 2024**

Formation accessible aux personnes en situation de handicap, merci de vous rapprocher de la Ligue afin d'envisager votre entrée en formation

**MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

Mises en situation pratique, explications théoriques, formation à distance e-learning.

**POURSUITES DE FORMATION :**

A l'issue, ce diplôme permettra au stagiaire :

- D'enseigner contre rémunération, d'assurer l'initiation mais aussi la pratique de loisirs des judokas
- De délivrer des grades jusqu'à la ceinture marron et aussi de préparer les pratiquants à la ceinture noire 1<sup>er</sup> Dan

**MODALITÉS D'EXAMEN**

- Présentation d'un cycle de séances d'initiation et d'apprentissage
- Entretiens oraux
- Observation au cours d'une mise en situation professionnelle
- Démonstration technique
- Elaboration d'un écrit
- Présentation d'un projet professionnel

**PRÉ-REQUIS**

- Etre titulaire de l'unité d'enseignement « Prévention et Secours Civiques 1 (PSC1), ou diplôme équivalent
- Etre titulaire du grade de ceinture noire 1er Dan (minimum) de Judo Jujitsu délivré par la Commission Spécialisée Des Dans, Grades et Equivalents (CSDGE) de la FFJDA à l'entrée en formation
- Fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'enseignement du Judo Jujitsu datant de moins d'un an à l'entrée en formation.

**DURÉE DE LA FORMATION**

162 heures du 4 janvier au 9 novembre 2024

Stage de 50 heures en club

**LIEU DE LA FORMATION**

Dojo Régional - Allée Pierre de Coubertin -35200 RENNES

**COÛT PÉDAGOGIQUE**

2 430 € - Accompagnement possible auprès de votre OPCO

1 296 € (étudiant)

Frais de dossier et présentation à l'examen : 130 €

Mis à jour le 26/09/2024



## Certificat de Qualification professionnelle – Moniteur Arts Martiaux

### Formation certifiante de niveau 3- [fiche RNCP n°36199](#)

#### PROGRAMME PREVISIONNEL

Mis à jour le 26/09/2024

Formation de **162 heures** du **4 janvier 2025** au **9 novembre 2025**

- 1 heure de positionnement
- 156 heures en centre très majoritairement en journées sur les week-ends.
- 5 heures e-learning (FOAD)

La formation nécessite également un stage pédagogique de 50 heures à effectuer au sein d'un club avec le suivi d'un tuteur.

La Ligue de Bretagne est également centre d'examen. La session sera organisée le **11 novembre 2025**

#### Modalités d'examen :

- Présentation d'un cycle de séances d'initiation et d'apprentissage
- Entretiens oraux
- Observation au cours d'une mise en situation professionnelle
- Démonstration technique
- Élaboration d'un écrit
- Présentation d'un projet professionnel